



## MÉDECINE : RÉSIDENT(E) DU QUÉBEC NIVEAU UNIVERSITAIRE

### Aperçu

Un candidat est admissible à appliquer dans cette catégorie s'il ou elle a) est un citoyen ou résident permanent du Canada, b) peut établir son statut de résident du Québec, par la date limite pour présenter une demande d'admission, c) aura le 31 juillet de l'année d'entrée au programme, un baccalauréat universitaire (grade de bachelier) selon les exigences énumérées et (d) respecter toutes les autres conditions d'admission.

Les candidats de cette catégorie peuvent postuler pour les programmes de MDCM ou MDCM et PhD. Parce que les deux programmes ont pour base le programme MDCM, les postulants pour les programmes doubles ne doivent soumettre qu'une seule demande auprès de leur programme de préférence. Il n'y a pas de quota particulier pour les admissions aux programmes doubles.

### Compétence en français

La compétence en français est une exigence préalable à l'admission pour les étudiants qui commenceront le programme MDCM. Le niveau minimum exigé en français est de niveau **B2 (intermédiaire)** pour le Campus Montréal et de niveau **C1 (avancé)** pour le Campus Outaouais, où la langue d'enseignement est le français.

Exemptions:

- Les candidats qui ont fait leurs études secondaires **ET** collégiales (cégep) au **Québec** (en anglais ou en français) ne seront pas tenus de soumettre des tests ou certificats pour une preuve de compétence en français.
- Les candidats qui auront complété **au moins 1 an** dans une école secondaire ou postsecondaire dans un établissement d'enseignement de langue **française**.
- Les candidats qui auront fait le test **CASPer en français** (dont le résultat est utilisé pour l'admission en médecine).

### Sélection de Campus

La demande d'admission n'est pas pour un campus particulier, mais pour l'un des programmes (Med-P ou MDCM), selon votre scolarité. Les candidats invités en entrevue doivent soumettre leur préférence de campus après les MEM. **Les candidats sélectionnés recevront une offre d'admission qui est valide seulement pour le campus spécifié dans la lettre d'offre.**

**Le candidat sélectionne un seul choix parmi les 4 options ci-dessous:**

- Au Campus Outaouais seulement
- Au Campus Montréal seulement
- À l'un ou l'autre des deux campus, avec préférence pour Montréal
- À l'un ou l'autre des deux campus, avec préférence pour Outaouais

## Dates importantes

Les dates suivantes sont pour l'admission d'automne 2024 et sont assujetties à des changements sans préavis :

- Date limite de dépôt de demande d'admission : **1<sup>er</sup> novembre 2023**
- Date limite de soumission pour les documents à l'appui : **1<sup>er</sup> novembre 2023**
- Date visée pour l'envoi des invitations aux entrevues : **25 janvier 2024**
- Date d'entrevues : **20- 23 février 2024**

## Chiffres clés et statistiques

Nombre de places disponibles prévues pour l'**automne 2024** : **133\***

\*Le nombre de places inclut celle des catégories de candidats ouverts pour leur cohorte, excluant les catégories aux places énumérées (voir [nos statistiques](#) pour de plus amples renseignements).

*Les données suivantes sont présentées à titre de référence seulement*

	<b>Cohorte 2023</b>	<b>Cohorte 2022</b>
Nombre de postulants	1235	1420
Nombre de candidats interviewés	358	243
Cote (CRC) moyenne des candidats interviewés	3.88	3.90
Nombre d'offres accordées	133	121

## Notes particulières

Pour qu'un dossier soit compétitif, un candidat devrait avoir une cote de rendement au collégiale (CRC) de 33,5 ou plus. Les candidats avec une CRC en-dessous de 32,0 seront seulement considérés de manière exceptionnelle. La priorité est toujours accordée aux candidates avec une CRC élevée.

## PROCESSUS DE SÉLECTION : MDCM

### **A : Évaluation préliminaire : Processus de sélection aux entrevues**

<https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/pourquoi/processus-selection>

#### **Première étape ► L'évaluation du dossier académique et des critères non académiques**

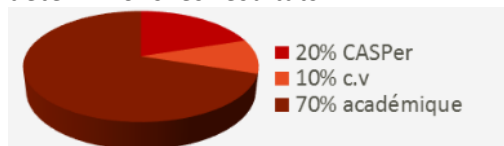
Sur la base de [l'évaluation académique](#) **ou** l'examen [CASPer](#), environ 4 à 6 fois le nombre de candidats auront leurs CV évalués avant de passer en entrevue ; par exemple, si nous avons l'intention d'interviewer 50 personnes dans une certaine cohorte, les documents d'appui des 200 à 300 meilleurs dossiers sont évalués.

La compétence en français de niveau **B2 (intermédiaire)** pour le Campus Montréal et de niveau **C1 (avancé)** pour le Campus Outaouais. (Voir première page pour les exemptions)

Les [critères non académiques](#) sont évalués à travers l'examen CASPer (20%) et le CV (document d'appui) (10%). Veuillez visiter la page CASPer pour plus amples informations à propos de l'examen CASPer.

#### **Deuxième étape ► Déterminer la liste de sélection**

Dans le but de déterminer quels candidats seront convoqués aux entrevues, voici comment nous déterminons les résultats :



#### **Évaluations par mini-entrevues multiples**

Les candidats sélectionnés seront invités par la Faculté de médecine et des sciences de la santé à des entrevues. Les entrevues sont uniquement sur invitation envoyée à la date publiée en fonction de la catégorie de candidats. Les candidats ne peuvent pas être admis sans entrevue. L'entrevue est une façon importante pour le Comité des admissions de déterminer les aptitudes non académiques des candidats.

#### **B: Évaluation secondaire pour les candidats qui réussissent l'étape de présélection:**



**Pour soumettre une demande d'admission :** <https://future.mcgill.ca/apply/>

1. Remplissez le formulaire de demande d'admission et payez les frais reliés à la demande
2. Transmettre les documents à l'appui de votre demande

#### **Téléchargement de vos documents**

Soumettez vos documents à l'appui via le système web. Vous devez inscrire tous les lieux d'enseignement académiques (universités, cégeps, établissement d'enseignement qui octroient des diplômes) et télécharger vos relevés de notes non officiels de chaque établissement d'enseignement postsecondaire, ainsi que les autres documents requis selon votre catégorie de candidat au Portail du candidat. La liste de documents requis sera affichée sur le système web.

Voir <https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/postuler/exigences/elements> pour la liste complète des documents acceptés.

### **Résultats du test CASPer**

Tous les candidats qui font une demande à la faculté de médecine pour le programme MDCM doivent compléter le test (CASPer) des sciences de la santé professionnelles canadiennes avant la date limite de candidature. Le test est de CASPer est requis afin de maintenir l'admissibilité à l'admission. Les candidats doivent s'inscrire sur <https://acuityinsights.app/>, faire valider leur identification et réserver une heure de test correspondant à leur choix de programme (s) et le cycle d'admission.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

<https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/postuler/exigences/elements/casper-test-devaluation-des-competences-transversales>

### **Préalables en sciences pour les candidats MDCM**

Depuis le cycle d'admission 2021, la note pour chaque cours préalable doit être égale ou supérieur à la note minimum pour recevoir le crédit par équivalence ou une exemption universitaire à McGill. Les notes « Succès », « Satisfaisant », « Crédit », etc. seront acceptées pour les cours suivis à l'hiver 2020 seulement.

Si les cours préalables en sciences ont été suivis au baccalauréat, les notes contribueront à la moyenne cumulative du diplôme, mais une moyenne calculée uniquement à partir des notes des préalables en sciences (niveau collégial et/ou universitaire) ne sera pas prise en compte dans le processus de sélection. La dernière étape de sélection pour le programme MDCM sera basée sur l'entrevue, ce qui est la même formule utilisée pour la sélection à notre programme de médecine préparatoire.

### **Accommodements pour la session d'hiver 2020 visant les candidats MDCM**

1. Les notes des cours suivis à l'hiver 2020 ne seront pas incluses dans l'évaluation académique (moyenne cumulative universitaire).
2. Les crédits pour les cours complétés avec succès à l'hiver 2020 contribueront au total de crédits pour le diplôme, selon les indications sur le relevé de notes de l'établissement d'enseignement.
3. Les crédits pour les cours à l'hiver 2020 ne seront pas pris en compte pour la validation d'études à temps plein aux fins de l'admissibilité.
4. Les cours préalables en sciences avec les notes de « Succès », « Satisfaisant », « Crédit », etc. suivis à l'hiver 2020 seront acceptés.

